

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

Élections générales municipales  
du 7 novembre 2021

**VOUS ÊTES ACTIONNAIRE(S) D'UNE PERSONNE MORALE AYANT  
UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DANS LA MUNICIPALITÉ**

Vous pourrez avoir le droit de voter lors de l'élection municipale du 7 novembre 2021 si votre entreprise vous désigne dans le but de la représenter à cet effet.

Vous pourrez avoir ce droit si :

- vous êtes majeur(e);
- vous êtes de citoyenne canadienne;
- vous n'êtes pas être en curatelle;
- vous n'avez pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE

Vous devez remplir la *RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER UNE PERSONNE PHYSIQUE* dans le but de représenter une personne morale et *DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE* (Formulaire SRC-9.3) ci-jointe;

Retourner le formulaire dûment complété au bureau du président d'élection **au plus tard le mardi 19 octobre 2021**.

## VOTER PAR CORRESPONDANCE

La municipalité vous permet de voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez remplir la section *Demande de vote par correspondance* au verso du formulaire

Le formulaire rempli doit être transmis à l'adresse indiquée plus bas. La demande d'inscription, la procuration ou la demande de vote par correspondance reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription, une procuration ou une demande de vote par correspondance existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

\* Pour que la demande soit valide pour l'élection de 2021, la municipalité doit la recevoir **au plus tard le dernier jour fixé pour présenter une demande de modification devant la commission de révision**. La présidente ou le président d'élection précisera cette date au cours des prochains mois.

## COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

MARC

Prénom

LEBLANC

Nom

### Adresse postale

6081, chemin de l'Église

Numéro et nom de voie

418 863-7706

Numéro de téléphone

Saint-Athanase

App. Municipalité

G0L 2L0

Code postal

Poste

SMC-8-VF (20-12)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 55.2, 582.1 et 659.4